

**Mot du Président 13<sup>ème</sup> conférence trimestrielle  
internationale CI CPI, 13 juillet 2017, Abidjan, Hôtel Ibis  
Plateau**

Mesdames et messieurs,

Depuis les événements du 11 septembre aux Etats-Unis jusqu'aux attaques terroristes de Grand-Bassam en Côte d'Ivoire, en passant par le carnage de Charlie Hebdo en France et les poussées intégristes en Afrique, la communauté internationale prend de plus en plus conscience qu'aujourd'hui les menaces sur la sécurité internationale peuvent surgir de partout quel que soit le pays, la région ou le continent.

Mesdames et messieurs,

Ces dernières années le Conseil de Sécurité a considérablement traité des questions de la prévention du terrorisme et la lutte contre l'extrémisme violent. Dans sa résolution 2178, adoptée le 24 septembre 2014, le Conseil a appelé les Etats à coopérer afin d'empêcher les combattants terroristes de franchir les frontières, d'empêcher leur financement etc... Dans sa résolution 2354, adoptée le 24 mai 2017, le Conseil s'est félicité des lignes directrices et des pratiques énoncées dans le Cadre global de lutte contre le terrorisme du 28 avril (S/2017/375). Ce cadre avait été demandé par le Conseil dans sa déclaration du Président (PRST/2016/6). Le Cadre global se centre sur la manière dont les mesures juridiques et l'application de l'état de droit, les partenariats secteur public-privé en tant qu'outils de

lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent aux niveaux internationaux, régionaux.

Mesdames et messieurs,

Si les États s'organisent pour développer des stratégies communes de lutte face à cette guerre asymétrique, la société civile africaine entend, elle aussi, jouer sa partition dans la préservation de la paix mondiale, surtout pour que ne restent pas impunis les auteurs des horreurs dont les conséquences sur les droits de l'homme heurtent la conscience de l'humanité.

Au regard de ce qui précède, et en prélude à la commémoration de la journée internationale de la "*Justice internationale*" (17 juillet), doublée de la célébration du 15<sup>ème</sup> anniversaire de la CPI, la Coalition Ivoirienne pour la Cour Pénale Internationale (CI-CPI) en partenariat avec le Bureau local de la CPI, organise **ce jour sa 13<sup>ème</sup> conférence trimestrielle sur le thème central : "*Le terrorisme et les défis sécuritaires transnationaux.*"**

Ce thème central sera développé autour de trois sous-thèmes, notamment :

- **Premier sous-thème** : La CPI et le traitement de la criminalité transfrontalière organisée : quelle contribution au travers de la lutte contre les crimes visés dans le Statut de Rome ?

- **Deuxième sous-thème** : Rôle de la société civile africaine dans la préservation de la paix mondiale par son implication à la lutte contre le terrorisme.
- **Troisième sous-thème** : Stratégies concertées des États pour une lutte efficace contre le terrorisme transnational.

Mesdames et messieurs,

La CI CPI voudrait profiter de cette tribune pour féliciter le gouvernement ivoirien pour son soutien à la CPI et réitérer notre appel à la Côte d'Ivoire afin qu'elle accélère la réforme du Code Pénal et du Code de procédure Pénal et aussi fasse adopter une loi de mise en œuvre du Statut de Rome instituant la CPI. Nous demandons à la Côte d'Ivoire de commémorer, à l'instar de tous les Etats Parties au Statut de Rome, la Journée Internationale de la Justice, tous les 17 juillet et surtout prévoir des activités pour la célébration des 20 ans d'adoption du Statut de Rome de la CPI qui seront célébrés par toute la communauté internationale en juillet 2018.

Notre pays, la Côte d'Ivoire a besoin d'une paix durable, une réconciliation vraie. Pour nous, seule la justice équitable, impartiale et indépendante, qu'elle soit de la CPI ou des juridictions nationales, peut apporter la vraie paix.

Nous demandons donc à nos autorités de faire rendre justice ou de rendre justice à toutes les victimes sans distinction depuis 2002. Cela pourra faciliter l'avènement d'une paix définitive.

Mesdames et messieurs,

Je voudrais clore mes propos en adressant nos sincères remerciements à toutes les personnes qui nous ont honorées à travers leur présence, ainsi qu'à tous nos invités et partenaires, et adresser particulièrement nos remerciements au ministère de la justice pour son soutien permanent et manifester notre profonde gratitude au ministère de la défense.

Merci au Bureau du Procureur de la CPI représenté par notre frère Amady Ba, merci infiniment à son excellence le ministre Gnamien, Merci au frère Sangaré, responsable du bureau local de la CPI pour ce partenariat avec la CI CPI.

Vive la justice universelle pour un monde sans violence; un monde de paix.

Ensemble boutons l'impunité et la violence hors de nos frontières.

Je vous remercie.

ALI Ouattara

CI CPI